

La grande aventure du froid a commencé par l'amour de l'ammoniaque ; ses propriétés, ses possibilités d'utilisations le passionnaient, l'émerveillait : en 1864 ; il construisit un bateau à réaction, marchant sans hélice, se propulsant par refoulement de l'eau, lequel était obtenu par l'action de l'ammoniaque sur l'air. L'expérience se termina mal, le bateau coula.

Ce n'était que sa première mésaventure, l'emploi de l'ammoniaque ne tarda pas à le conduire en prison. Ayant pris un brevet d'invention, il intenta un procès en contrefaçon à un sieur Carré, qui avait envoyé à l'Académie des Sciences un mémoire où il se targuait de certaines découvertes sans la moindre allusion aux procédés de Charles Tellier.

Ses associés oublièrent de payer l'avocat qui ne vint pas plaider. Ils furent condamnés à verser six mille francs dont ils n'avaient pas le premier sou. Le jour vint où la justice somma Tellier de choisir : payer ou aller à la prison de Clichy – à l'époque, existait encore la prison pour dette.

Un matin de juin, le commissaire de police vint l'arrêter et le conduisit jusqu'à Clichy :

« Le directeur, qui était édifié sur mon cas, raconte Tellier, me prévint en quelques mots que la population à l'intérieur était fort mêlée, qu'il y avait d'honnêtes gens, de moindres et des coquins. »

Libéré après quelques semaines, Charles Tellier reprit ses recherches ; il imagina des véhicules à moteur consommant de l'ammoniaque. En prévision de la poussière soulevée par les transports mécanique, il préconisa le goudronnage des routes ; et ce, en 1867.

Il conçut un projet de métro où il recommande la création d'une ligne de chemin de fer aérien. Il proposa à la Ville de Paris, des canalisations souterraines permettant de distribuer une force motrice à domicile... On le railla.

Son projet attira l'attention du baron Haussmann :

« La glace manque à Paris, quand les hivers sont chauds, C. Tellier devra s'occuper de la fabriquer artificiellement. »

Car jusqu'alors, les procédés étaient les mêmes que ceux qu'employaient les Romains : on recueillait pendant l'hiver la glace des lacs et des étangs et on la conservait aussi longtemps que possible.

Tellier se mit à l'œuvre. Il construisit deux machines « à faire le froid », utilisant de l'ammoniaque. A cet effet, il avait loué à Auteuil, une usine qu'il aménagea de façon à avoir du froid en permanence.

Le comte de Germigny, ancien gouverneur de la Banque de France, s'intéressa à ses expériences, mais la guerre de 1870 devait retarder les travaux de Charles Tellier.

📖 Il avait acheté des lampions pour décorer éventuellement son usine. A la veille de l'investissement de Paris par les Prussiens, il résolut d'illuminer symboliquement la statue de Strasbourg, place de la Concorde, celle-là même que les patriotes viendraient, chaque année, fleurir jusqu'en 1914.

📖 Après l'année terrible, le « Père du froid » revint à ses travaux. Déjà, au printemps de 1868, il avait installé une de ses machines sur le bateau anglais *City of Rio de Janeiro* et conservé des viandes intactes pendant vingt-trois jours.

Il était maintenant décidé à tenter une expérience qui frapperait définitivement les imaginations : organiser une croisière du froid entre l'Europe et l'Amérique du Sud. Mais il fallait des capitaux.